

# Faits et gestes

**BRETENOUX**

## Accordons du crédit au monde rural

A l'occasion de la discussion en première lecture de la proposition de loi tendant à favoriser l'accès au crédit des PME, à l'Assemblée nationale le 17 mars, **Jean Launay**, député maire du Lot, est intervenu en citant notamment l'exemple de l'hôtel de la Cère de Bretenoux :



« Je vais citer un exemple que je connais bien, puisqu'il se situe dans la petite commune de Bretenoux, dans le Lot, dont je suis maire. Un hôtel fermé depuis sept ans a fait l'objet d'un projet de rénovation-extension pour trente-huit chambres par un groupe d'investisseurs. Cela suppose 2,5 millions d'investissement et dix emplois sont prévus. Ce projet a été retenu au titre du pôle d'excellence rurale. Le permis de construire a été obtenu et, après six mois de démarches vaines auprès de quatre établissements de crédit - quatre banquiers, Madame la rapporteuse, sans œil de verre et de deux régions différentes -, il a été demandé au porteur du projet la moitié en apport personnel. Après lui avoir conseillé au porteur du projet, en lien avec la représentante de l'Etat dans le département, de saisir le médiateur du crédit, nous attendons encore, même si le dossier semble un peu bouger depuis cette saisine. J'ai la conviction, alors que ce projet représente la moitié d'une prime de directeur de banque, que de nombreuses banques se moquent du rural. Leurs analystes trouvent que le rural est compliqué et qu'il est difficile d'évaluer les projets. Leur appréciation des dossiers est donc a priori plus mauvaise, plus négative que pour ceux des pôles urbains, où le mot compétitivité règne en maître. J'encourage donc le médiateur du crédit et ses représentants dans les départements à poursuivre leur travail à l'aune de cette réflexion, car tout le territoire national mérite d'être irrigué par les efforts du pays et de ses habitants à travers le sauvetage du secteur bancaire. »